

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2026-02-08

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Le Club d'aviron Léo Lagrange d'aviron (Nantes)
et le château de la Poterie (Chapelle-sur-Erdre)

FAIT A SIGNALER : Régate « Tête de Rivière UNA »
Vu l'arrêté préfectoral n° dd tm-2026-02-08

DATE : Le dimanche 8 février 2026

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Club Université Nantes Aviron organise dimanche 8 février 2026 de 8h00 à 16h00 une régate intitulée « Tête de Rivière UNA » sur l'Erdre entre le club d'aviron Léo Lagrange (Nantes) et le château de la poterie (La chapelle-sur-Erdre).

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 2 février 2026
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports
Catherine KEREVER

